

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 16 décembre 2024

Délibération n°2024/5/111

Nomenclature : 7-6

OBJET : TARIFS DES DIFFERENTS SERVICES PUBLICS ET PARTICIPATIONS COMMUNALES

Vu la délibération n°2024/3/75 du 30/09/2024, reçue par les services préfectoraux le 2/10/2024, portant vote des tarifs des différents services publics et participations communales,

Monsieur le Maire propose à ses collègues de reprendre les tarifs présentés dans la précédente délibération, afin de les mettre à jour et d'y intégrer la modification d'un tarif pour l'occupation du domaine public par les commerces ambulants, l'instauration d'une subvention d'équipement mobilité douce pour les enfants et la modification du plafond du quotient familial concernant la formation musicale.

LE CONSEIL,

I. TARIFS SCOLAIRE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

PRINCIPES GENERAUX

1. Pour la restauration scolaire, le tarif « Marquettois » s'applique pour les enfants dont l'un des deux parents habite Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille ou Marcq en Baroeul.
2. En cas de non-communication du quotient familial ou à défaut, de non-communication de l'avis d'imposition de l'année n-1, aucune régularisation de factures et donc aucun remboursement ne pourront être acceptés au-delà de la date limite de paiement.
3. Le tarif pour les « Extérieurs » correspond au tarif « Marquettois » multiplié par 2, sauf pour les courts séjours.
4. Pour la restauration scolaire, le tarif applicable aux correspondants étrangers est le tarif « marquettois avec avis d'imposition non communiqué ».
5. Le tarif pour la restauration « Adultes » est fixé à 4,50 €. Ce tarif sera doublé en cas de non réservation dans les 48 heures précédant le jour de consommation.
6. Application d'un tarif majoré en cas de non réservation correspondant au tarif de base multiplié par 2.
7. Garderies et Ateliers pour Apprendre Seul : tranche horaire applicable de 7h30 à 8h30 pour la garderie du matin périscolaire, de 17h à 18h et de 18h à 19h pour la garderie du soir extrascolaire. Les ½ heures de 7h à 7h30 et de 18h à 18h30 seront facturées au prorata, soit la moitié du tarif horaire. Au-delà de 19h00, une pénalité de 9 € par demi-heure entamée sera facturée.
8. Acceptation des Chèques Vacances® pour les centres aérés, mini-camps, et courts séjours.
9. Acceptation des prises en charge VACAF®, pass colo® et AVE® (Aides aux Vacances Enfants) pour les mini-camps et courts séjours concernés, dont le montant est directement déduit de la facture de la famille.
10. Acceptation des Chèques Emplois Universel Services® (non dématérialisés) pour les services de mercredis récréatifs (en dehors de la restauration), garderies scolaires et garderies périscolaires.

TARIFS SCOLAIRES

Restauration scolaire – Ecoles Publiques

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MARQUETTOIS ECOLE MATERNELLE	P.A.I* (Repas non fourni)	TARIF MARQUETTOIS ECOLE PRIMAIRE	P.A.I* (Repas non fourni)
QF1 – De 0 à 400	1.91 €	1.24 €	1.71 €	1.02 €
QF2 – de 401 à 800	3.19 €	2.07 €	2.85 €	1.70 €
QF3 – de 801 à 1300	3.61 €	2.35 €	3.23 €	1.92 €
QF4 – de 1301 à 1900	3.83 €	2.48 €	3.42 €	2.03 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	4.25 €	2.76 €	3.80 €	2.26 €

Restauration scolaire – Ecole Privée – Ecole Saint Joseph

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MARQUETTOIS ECOLE MATERNELLE	P.A.I* (Repas non fourni)	TARIF MARQUETTOIS ECOLE PRIMAIRE
QF1 – De 0 à 400	1.69 €	1.02 €	1.71 €
QF2 – de 401 à 800	2.81 €	1.70 €	2.85 €
QF3 – de 801 à 1300	3.19 €	1.92 €	3.23 €
QF4 – de 1301 à 1900	3.38 €	2.03 €	3.42 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	3.75 €	2.26 €	3.80 €

*Protocole Accueil Individualisé Alimentaire

Restauration Périscolaire (Mercredis Récréatifs) et Extrascolaire (Petites et Grandes Vacances)

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MARQUETTOIS MOINS DE 6 ANS	P.A.I* (Repas non fourni)	TARIF MARQUETTOIS PLUS DE 6 ANS	P.A.I* (Repas non fourni)
QF1 – De 0 à 400	1.89 €	1.23 €	1.98 €	1.28 €
QF2 – de 401 à 800	3.15 €	2.05 €	3.30 €	2.14 €
QF3 – de 801 à 1300	3.57 €	2.32 €	3.74 €	2.42 €
QF4 – de 1301 à 1900	3.78 €	2.46 €	3.96 €	2.57 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	4.20 €	2.73 €	4.40 €	2.85 €

*Protocole Accueil Individualisé Alimentaire

Centre Aéré et mercredi récréatif

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ½ JOURNEE MARQUETTOIS	TARIF A LA JOURNEE MARQUETTOIS	TARIF A LA JOURNEE MARQUETTOIS
	MERCREDI RECREATIF	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES (JUILLET AOUT)
QF1 – De 0 à 400	2.81 €	4.05 €	4.28 €
QF2 – de 401 à 800	4.69 €	6.75 €	7.13 €
QF3 – de 801 à 1300	5.31 €	7.65 €	8.08 €
QF4 – de 1301 à 1900	5.63 €	8.10 €	8.55 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	6.25 €	9.00 €	9.50 €

Garderies Périscolaires, Extrascolaires et Atelier pour Apprendre Seul (AAS)

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A L'HEURE* MARQUETTOIS
QF1 – De 0 à 400	1.35 €
QF2 – de 401 à 800	2.25 €
QF3 – de 801 à 1300	2.55 €
QF4 – de 1301 à 1900	2.70 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	3.00 €

* Au prorata (tranche de 1/2heure) selon le règlement intérieur en vigueur

Tarifs Extrascolaires - Mini Camps – Stage de 5 jours/4 nuits

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	STAGE FORFAIT MARQUETTOIS
QF1 – De 0 à 400	43 €
QF2 – de 401 à 800	56 €
QF3 – de 801 à 1300	79 €
QF4 – de 1301 à 1900	88 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	97 €

Tarifs Extrascolaires - Courts Séjours 14-17 ans

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	PROPORTION DE PRISE EN CHARGE DE LA FAMILLE SUR LE COUT TOTAL DU SEJOUR MARQUETTOIS	PROPORTION DE PRISE EN CHARGE DE LA FAMILLE SUR LE COUT TOTAL DU SEJOUR EXTERIEURS
QF1 – De 0 à 400	20 %	65 %
QF2 – de 401 à 800	40 %	75 %
QF3 – de 801 à 1300	70 %	85 %
QF4 – de 1301 à 1900	80 %	90 %
QF5 – 1901 à plus	90 %	95 %
QF6 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	100 %	100 %

II. AUTRES TARIFS

PRINCIPES GENERAUX

1. Acceptation des Chèques Culture®, Lire®, Disque®, Tickets Kadeos® et Pass Culture® pour la ludothèque et le conservatoire de musique, des Chèques Sports® pour l'école de découverte du sport.
2. Formation musicale et/ou instrumentale au tarif de 63 € pour les membres d'une association musicale marquettoise.
3. Règlement possible en plusieurs fois des inscriptions des usagers pour les tarifs du conservatoire de musique.
4. Modalités d'octroi des participations/subventions de la ville : par virement bancaire.
5. Perte ou casse de badge, puce, carte magnétique : 10 €
Perte ou casse de clé Denys donnant l'accès aux bâtiments : prix coûtant 75 €
6. Caution de 500 € pour la location de salles municipales et de 2 000 € pour le Kiosk uniquement pour les particuliers, partis politiques, structures privées et comités d'entreprises.

Formation musicale et/ou instrumentale

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	MOINS DE 25 ANS		PLUS DE 25 ANS
	1 ^{er} élève	2 ^{ème} élève	
QF1 – De 0 à 440	74 €	52 €	105 €
QF2 – de 440.01 à 770	84 €	64 €	116 €
QF3 – de 770.01 à 920	95 €	69 €	126 €
QF4 – de 920.01 à 1220	105 €	79 €	137 €
QF5 – de 1220.01 à 1370	116 €	84 €	147 €
QF6 – à partir de 1371, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	126 €	90 €	157 €
Non marquettois	263 €		316 €

Inscription définitive dès réception du dossier complet accompagné de la quittance de versement délivrée par la régie centrale.

Atelier/Inscription isolée

	MOINS DE 25 ANS	PLUS DE 25 ANS
Marquettois	52 €	84 €
Extérieurs	126 €	126 €

Conservatoire de Musique - Location d'instrument/an

	MOINS DE 25 ANS	PLUS DE 25 ANS
Marquettois	52 €	103 €
Extérieurs	157 €	157 €

Remboursement d'instruments perdus ou détériorés sur la valeur d'achat

Ludothèque - Abonnement et location de jeux

	TARIF A L'ANNEE
Abonnement annuel par famille Marquettoise et/ou des assistantes maternelles et/ou professionnels assimilés avec forfait de location de jeux *	15 €
Extérieurs	30 €

**Hors jeux d'estaminet et grands jeux*

	TARIF POUR 2 SEMAINES
Location de jeux d'estaminet et de grands jeux – Tarif par jeux pour 2 semaines	5.30 €
Pénalité de retard par jeux non rendu et par semaine	2.65 €

Ludothèque - Grille de remboursement de jeux perdus ou détériorés

	TARIF DE REMBOURSEMENT PAR JEUX
Jeu de 1^{ère} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 1 et 10 €	10 €
Jeu de 2^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 10 et 20 €	20 €
Jeu de 3^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 20 et 30 €	30 €
Jeu de 4^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 30 et 50 €	50 €
Jeu de 5^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 50 et 100 €	100 €
Jeu de 6^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 100 et 150 €	150 €
Jeu de 7^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 150 et 200 €	200 €
Jeu de 8^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 200 et 250 €	250 €
Jeu de 9^{ème} catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 250 et 300 €	300 €

Bibliothèque et Ludothèque - Bourses aux livres, jeux et assimilés

	PRIX DE VENTE
Bourse aux livres et supports musicaux (documents issus du « désherbage » : BD, romans, livres « techniques, CD, vinyles)	1 €
Bourse aux jeux et assimilés : 1^{ère} catégorie : poupées, peluches, jeux de cartes, puzzles, petits jeux divers	1 €
Bourse aux jeux et assimilés : 2^{ème} catégorie : jeux de société, jeux de construction et d'imagination, poupées et poupons de qualité et/ou accessoires, petits jeux d'extérieur	2 €
Bourse aux jeux et assimilés : 3^{ème} catégorie : jeux de plein air, jeux multimédia, jeux d'éveil, gros jouets	3 €

Billetterie :

CATEGORIE	KIOSK – ESPACE ISABELLE AUBRET			
	Tarif Plein	Tarif réduit⁽¹⁾	Tarif Jeune Public⁽²⁾	Invitations⁽³⁾
A	24 €	16 €	6 €	GRATUIT
B	16 €	10 €	4 €	GRATUIT
C	8 €	5 €	2 €	GRATUIT
D	40 €	30 €	10 €	GRATUIT
E	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

(1) Bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'une carte d'accès au tarif réduit délivrée par le CCAS de Marquette-lez-Lille et aux étudiants et aux jeunes de moins de 18 ans sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à la catégorie concernée.

(2) concerne les enfants jusqu'à 12 ans inclus sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à cette catégorie.

(3) places gratuites limitées à 40 places par spectacle. Les bénéficiaires sont les professionnels du spectacle, les partenaires (institutionnels, sponsors, mécènes), les artistes et producteurs de spectacles.

CATEGORIE	STUDIO4			
	Tarif Plein	Tarif réduit⁽¹⁾	Tarif Jeune Public⁽²⁾	Invitations⁽³⁾
A	16 €	12 €	3 €	GRATUIT
B	8 €	5 €	2 €	GRATUIT
C	4 €	2 €	GRATUIT	GRATUIT
D	40 €	30 €	10 €	GRATUIT
E	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

(1) Bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'une carte d'accès au tarif réduit délivrée par le CCAS de Marquette-lez-Lille et aux étudiants et aux jeunes de moins de 18 ans sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à la catégorie concernée.

(2) concerne les enfants jusqu'à 12 ans inclus sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à cette catégorie.

(3) places gratuites limitées à 40 places par spectacle. Les bénéficiaires sont les professionnels du spectacle, les partenaires (institutionnels, sponsors, mécènes), les artistes et producteurs de spectacles.

Ecole de découverte du sport

	TARIF ANNUEL
Marquettois	90 €
Marquettois – 2^{ème} enfant et suivants	80 €
Extérieurs	150 €

Buvette temporaire :

Boisson soft 33cl (soda, jus de fruits)	2 €
Bière pression 25cl	3,50 €
Bouteille d'eau 50cl	0,50 €
Consigne éco cup	1 €

Location de salles Municipales (formule 12 heures - du lundi au dimanche ⁽¹⁾)

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS ⁽³⁾		ÉCOLES		PARTIS POLITIQUES ⁽²⁾	STRUCTURES PRIVÉES ET COMITES D'ENTRE-PRISE	
		Marquetois	Extérieurs	Marquetois	Extérieurs	Marquetois	Extérieurs		Marquetois	Extérieurs
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	424€	696€	303€	696€	GRATUIT	696€	696€	545€	817€
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises									
DOMAINE DU VERT BOIS	110 pl. debout 60 pl. assises									
BLATIER	30 pl. assises	182€	383€	66€	383€		383€		300€	450€
STUDIO 4 ANNEXE BAS	200 pl. debout 119 pl. assises	394€	666€	272€	666€		666€		515€	787€
STUDIO 4 SPECTACLE sans régie	185 pl. debout 120 pl. assises			363€	757€		757€		605€	888€
RÉGIE STUDIO 4 SPECTACLE (tarif par heure)	185 pl. debout 120 pl. assises			61€	65€		65€		61€	65€
Tarif Journée KIOSK SALLE I. AUBRET sans régie et sans SSIAP1 ⁽⁴⁾	Variable. Nous consulter			600€	1000€		1000€		1000€	1500€
Forfait 11 journées de location KIOSK SALLE I. AUBRET sans régie et sans SSIAP1 ⁽⁵⁾	Variable. Nous consulter			/	/		/		10 000€	15000€
Supplément REGISSEUR pour 1 journée de location KIOSK SALLE I. AUBRET	Variable. Nous consulter			500€	500€		GRATUIT	500€		500€
Supplément SSIAP 1 pour 1 journée de location KIOSK SALLE I. AUBRET	Variable. Nous consulter			500€	500€	GRATUIT	500€		500€	500€

⁽¹⁾ 12 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – Tarifs divisés par 2 lors d'une location à la ½ journée : soit 6 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – pas de possibilité de location à la demi-journée pour le Kiosk.

⁽²⁾ Au-delà de 4 mises à disposition par an, pour les partis ou groupements politiques représentés au Conseil Municipal en toutes circonstances, et au-delà de 1 mise à disposition par an, pour les partis ou groupements politiques non représentés au Conseil Municipal mais présentant un candidat à l'occasion d'élections sur le territoire communal.

⁽³⁾ Gratuit pour les réunions d'Assemblée Générale ainsi que pour 2 occupations sur une année (hors activités régulières) pour l'ensemble des salles et limité à une seule occupation par an pour le Kiosk.

⁽⁴⁾ Jauge minimum de 250 personnes sauf pour les structures privées et comités d'entreprises.

⁽⁵⁾ Forfait de 11 locations journée (hors week-end et mercredi soit les lundi, mardi, jeudi, ou vendredi) sur un an (année civile).

Location de salles Municipales (formule Week end⁽¹⁾)

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS	
		Marquettois	Extérieurs
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	525 €	837 €
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises		

⁽¹⁾ du samedi 8h au dimanche 2h et du dimanche 8h à 16h

Location de salles Municipales (Options)

	TARIF OPTIONNEL
Ménage hors lavage vaisselle	106 €
Lavage vaisselle	106 €

Pénalités forfaitaires liées à l'occupation et à la location des salles municipales

	TARIF FORFAITAIRE
Ustensile ou accessoire de cuisine perdu, abîmé ou cassé (couverts, vaisselle, corbeille à pain, pelle à tarte, tire-bouchon, etc.)	10€/ustensile
Matériel de cuisine perdu, abîmé ou cassé (percolateur, plat en inox, plat pour armoire chauffante, etc.)	100€/accessoire
Défaut de nettoyage ou non respect du tri des déchets	106€
Absence de verrouillage de porte / d'enclenchement d'alarme / de fermeture des lumières ou des fluides après occupation	50€/jour

Location de salles et de terrain de sports extérieurs*

	TARIFS HORAIRE OU FORFAITAIRE
Salles de sport (tarif horaire)	66€/h
Stade (tarif horaire)	106€/h
Stade (forfait 6h00 pour d'utilisation)	525€/forfait
Stade (allumage des projecteurs pour 6h00 d'utilisation)	161€/forfait

*Gratuit pour les écoles, les associations et les accueils de loisirs Marquettois

Cimetière

	CONCESSIONS ET RENOUELEMENT DE CONCESSIONS SANS CAVEAU SUPPLEMENT DE 20% SI EMPLACEMENT AVEC CAVEAU (CAVEAU NON FOURNI)			COLUMBARIUM		CAVURNE
	1 pers	2 pers	3 pers	Case contenant 2 urnes max	Case contenant 4 urnes max	
15 ans	131 €	192 €	262 €	172 €	323 €	450 €
30 ans	192 €	262 €	323 €	323 €	575 €	600 €

	FORFAIT
Fourniture de plaque de fermeture de case de columbarium	61 €
Droit de superposition (pour tout type de concession)	81 €
Droit de dispersion de cendres	81 €
Vacation de police	25€/transport

Autres services Hôtel de Ville

	PRIX DE VENTE
Photocopies – l'unité N&B format A4	0.10 €
Photocopies – l'unité Couleur format A4	0.30 €
Transmission de données sur informatique – Le support	1.00 €

Participation/ Subvention Développement Durable – Amélioration de l'habitat

TYPE DE DISPOSITIF	PARTICIPATION
Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie	50% du coût global du dispositif plafonné à 50 €
Installation d'un composteur à biodéchets	
Achat d'une tondeuse hélicoïdale à main	
Achat tour potagère ou d'un « jardin composteur »	50% du cout global du dispositif plafonné à 100 €
<i>1 seule demande de subvention par dispositif sera accordée par foyer sur une période de 5 ans, réservé uniquement aux particuliers et dans la limite du budget annuel de la commune dédié à l'opération</i>	

Participation/ Subvention Développement Durable – Mobilité douce

CATEGORIE	MONTANT	CRITERES D'ELIGIBILITE	DELAIS ENTRE 2 DEMANDES (pour un même foyer)
Vélo classique dit « de route » ou « city », Vélo à Assistance Electrique (VAE), Vélo Tout Chemin (VTC), vélo cargo	50% de la facture, plafonné à 150 €	<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de la prime est effectué sur le coût global du matériel (vélo) - Seuls sont subventionnés les vélos de 26 pouces ou plus (adaptés aux adolescents et adultes) - Seuls sont subventionnés les vélos équipés pour un usage quotidien, comme les vélos classiques dits « de route ou city », les VAE, les VTC, les vélos de transport d'enfants (type cargo) - Les vélos peuvent être pliants ou non - Les vélos peuvent être électriques ou non 	<p>Les subventions sont valables pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, vendu par un professionnel, une association ou toute structure agréée opérant au marquage de vélos, sur présentation d'un justificatif d'achat (article L1271 du code des transports).</p> <p>A raison d'une seule demande de vélo par foyer, renouvelable tous les 4 ans</p>
Equipements vélo	50% de la facture, plafonné à 50 €	<p>La subvention concerne l'achat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un kit d'éclairage (lumière blanche à l'avant, lumière rouge à l'arrière), - d'un casque, - d'un porte bébé ou d'un siège enfant, - d'un panier, de sacoches, d'un porte bagage, d'un top case ou assimilés 	<p>Les subventions sont valables pour l'achat d'équipements neufs.</p> <p>Pour équiper un seul vélo par foyer, renouvelable tous les 4 ans</p>

Vélo enfants, dans le cadre du « Savoir Rouler »	50% de la facture, plafonné à 100 €	La subvention concerne l'achat d'un vélo pour enfants ayant bénéficié de la formation « Savoir rouler » dans son intégralité, avec comme critères d'attribution : - vélo de moins de 26 pouces, - seuls sont subventionnés les vélos équipés pour un usage quotidien, - l'attribution est conditionnée à la présentation d'un diplôme « savoir rouler » ou tout autre justificatif équivalent	Les subventions sont valables pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, vendu par un professionnel, une association ou toute structure agréée opérant au marquage de vélos, sur présentation d'un justificatif d'achat (article L1271 du code des transports) A raison d'une seule demande de vélo par foyer, renouvelable tous les 4 ans
--	-------------------------------------	--	---

Vente espace publicitaire : la ville propose à ses partenaires l'achat d'espaces publicitaires sur ses supports selon les modalités ci-dessous

AFFICHAGE DU LOGOTYPE DU PARTENAIRE	TARIFS
Réseau de 55 faces 8 m2 - zone d'affichage : métropole lilloise	3 750 €
Réseau de 13 faces 2 m2 - zone d'affichage : Marquette-lez-Lille	1 000 €
Tract - programme - par tranche de 1000 exemplaires - par quartier*	200 €
Signalétique sur le lieu de l'évènement - impression sur support divers (bâches...) - prix au m2	80 €
ACHAT D'ESPACE	
Magazine municipal - 1 page quadri (pdf fourni par le partenaire)	1 400 €
Magazine municipal - 1/2 page (pdf fourni par le partenaire)	700 €
Magazine municipal - 1/4 page (pdf fourni par le partenaire)	350 €
AUTRE OUTIL DE COMMUNICATION	
Annonce sonore (annonce micro) - durée : 20 secondes	50 €

*Centre, Lommelet, Touquet, Abbaye, Village en Flandres, Becquerelle

Occupation du domaine public & privée de la commune (hors vie associative)

INTITULE	TARIFS
Echafaudages*, Nacelles, Bennes, Barrières de rue, Palissades, Emprises de chantier, Bases de vie, emplacement de stockage des poubelles, emplacement de stationnement ...	19 € par jour ou 150 € au-delà de 30 jours consécutifs
Emplacement de stockage extérieur	2 €/m ² /mois
Stationnement Commerçants (terrasses, tonnelles)	Autorisé du 1er avril au 15 octobre 12 € / m ² / saison
Commerces ambulants (Friterie, Food Truck, ...)	<u>Permanent :</u> <8 ml 139 € / mois >8 ml 487€ / mois <u>Occasionnel :</u> <8 ml 13 € / jour >8 ml 25 € / jour
Activité commerciale dans le cadre des festivités locales : fête des chapons, Deûle en fête, évènement musical extérieur, festivités du 14 juillet, fête des allumoirs, marché de Noël (intérieur, extérieur), chasse aux oeufs, ...	29 € = 1 jour 45 € = 2 jours 61 € = 3 jours 76 € = 1 semaine
Activité commerciale dans le cadre des Clés de l'emploi	150 €/jour
Tournages de film	252 € par jour
Forains (manèges, cirques, chapiteaux, ...)	0,31 € / m ² / jour y compris montage et démontage
Bulle de vente	252 € par mois
Permanence dans les locaux appartenant à la Ville (ex : permanence Mutuelle, ...)	15 € par an
Marché hebdomadaire	<u>Permanent :</u> 8 € / ml / trimestre <u>Occasionnel :</u> 1 € / ml / jour

* - 50% sur présentation d'un justificatif relatif à la prise en charge des travaux par l'ANAH (subvention)

Lutte contre les dépôts sauvages

LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES	
Prise en charge administrative de gestion et frais divers de l'action	31 €
Forfait Enlèvement d'un dépôt	83 € par 0,50 m ³ ramassé
Enlèvement des déchets spéciaux (amiantes, ...) par une entreprise spécialisée	Prix réel de l'intervention (refacturation)
Utilisation d'un véhicule poids lourd au-delà de 2 m ³ (par intervention)	160 €
Forfait horaire d'un agent d'entretien pour traitement d'un dépôt malodorant ou en état de décomposition (produit et mise en œuvre) à l'issue d'un enlèvement sur le domaine public	83 €/h
Forfait Tri sélectif suivant réglementation en vigueur des déchets spécifiques	41 €

Remboursement des frais de prise en charge des personnes en état d'ivresse publique et manifeste

IVRESSE PUBLIQUE MANIFESTE	FORFAIT
Prise en charge administrative de gestion et frais divers de l'action	30 € forfaitaire
Transport du territoire communal au Commissariat Central de Lille	30 € forfaitaire
Transport du Commissariat Central de Lille au Centre Hospitalier Saint Vincent (aller - retour)	30 € forfaitaire
1 agent de police municipale (base d'une heure de nuit calculée par le service RH)	35 €/heure, 1 heure entamée est due
Véhicule de service de la Police Municipale	40 €/heure, 1 heure entamée est due

Divers

REPAS DU 11 NOVEMBRE	
conjointes des participants + élus + conjointes élus	30 €

SOIREE DU PERSONNEL	
Personnel actif (titulaires, stagiaires, contractuels, contrats aidés, apprentis) et retraités	Gratuit
Conjointes personnel actif et conjointes retraités Elus (Adjoints, membres de la commission du personnel ou du Comité Social Territorial) Conjointes d'élus	30 €

ALLOCATION PARENTS MEDAILLES (FAMILLES NOMBREUSES)	
Par enfant à charge	11 €